Le 13 février 2023

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Par SDÉ et courriel seulement

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande de fixation du tarif biénergie d'Hydro-Québec pour la clientèle commerciale et institutionnelle et de modification des conditions de service et tarif d'Énergir

Suivi décision D-2023-014

Dossier Régie : R-4169-2021 – phase 2 / Notre référence R062355

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (« **HQ** ») et Énergir, s.e.c. (« **Énergir** ») (conjointement les « **Distributeurs** ») donnent suite à la décision D-2023-014 de la Phase 2 du dossier mentionné en objet et déposent ainsi le fichier Excel présentant les trois nouveaux cas-types demandés, comme pièce HQD-Énergir-8, document 3 révisée.

HQ précise que le cas type associé au tarif G9[1], contrairement aux autres cas types, est un cas théorique puisque les Distributeurs n'ont pu identifier aucun client existant dont le profil de consommation respecte les caractéristiques du tarif décrites à l'article 8.10 de l'annexe A de la pièce B-0135 de ce tarif.

Malgré la faible probabilité d'adhésion à la biénergie de clients ayant ce type de profil, il est pertinent d'avoir un tarif biénergie de moyenne puissance avec faible facteur d'utilisation, afin notamment d'assurer la cohérence de l'offre tarifaire.

---

[1] Aux fins d'illustration, les Distributeurs présentent, à l'onglet CAPEX-Commercial-tarif G9, du fichier Excel ci-haut mentionné, l'analyse financière d'un cas type théorique au tarif biénergie de moyenne puissance avec faible facteur d'utilisation ayant une puissance maximale de 65 kW en période hors-chauffage.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/jl
c. c. Me Philip Thibodeau (Énergir s.e.c.)
Intervenants (par courriel seulement)